



## ***Culture de la sécurité dans le secteur ferroviaire de l'UE***

### ***Déclaration des Autorités Nationales de Sécurité***

En tant qu'ANS, nous apprécions les initiatives de l'Agence européenne des chemins de fer dans le domaine de la culture de la sécurité. Nous nous félicitons en particulier de la proposition de "*United for Railway Safety, The European Railway Safety Culture Declaration*" et de la participation du secteur ferroviaire de l'Union européenne, invité par l'Agence.

En tant qu'ANS, nous convenons que la sécurité est l'un des principaux moteurs de l'efficacité, de la fiabilité et de l'attractivité des services ferroviaires et qu'elle revêt une importance majeure pour la société. La sécurité ne doit pas être compromise lorsque différents objectifs commerciaux entrent en conflit.

En tant qu'ANS, nous avons déjà des obligations légales de promouvoir la culture de la sécurité. Notre supervision et nos autres activités - telles que les formations, ateliers et conférences, études de cas, introduction de systèmes d'incitations - visent à aider les opérateurs ferroviaires à faire leurs propres choix qui renforcent leur culture de la sécurité. Nos stratégies de supervision, nos plans de supervision ciblés, l'allocation des ressources et tous les aspects du travail quotidien l'appuieront. Nous nous sommes également engagés à aider - dans l'esprit de la déclaration - le secteur à atteindre ses objectifs et à en suivre les progrès.